

Les conseillers municipaux, sont invités à assister à la séance du conseil municipal,  
**le mardi 6 octobre 2020 à 20h30** à la mairie  
à huis-clos  
Présence de la presse autorisée

### **Ordre du jour du Conseil Municipal**

Après validation du compte-rendu succinct du conseil précédent, les conseillers municipaux seront invités à délibérer pour :

- CCPHB – Avis sur le pacte de Gouvernance
- Choisir le Notaire pour la division de la ZC3 – Dossier « Archives Mairie »
- Revaloriser le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public pour les concessions de gaz pour faire suite à une action du SDEC
- Procéder à une Demande Modificative (DM) sur le budget communal faisant suite, dans le cadre de la Covid-19, à une annulation de location de salle polyvalente du 28-29 novembre 2020 et dont le chèque de 400€ avait été encaissé en 2019 ; Il conviendra de prélever 400 € du chapitre 022 (dépenses imprévues) afin d'abonder de 400€ le compte 673 du chapitre 67 (charges exceptionnelles)